



Centre de la petite enfance

Université du Québec à Montréal  
C. P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
T. 514-987-3512 | cpemamuse@uqam.ca

# La plate-forme pédagogique CPE MAMUSE

Adopté par le Conseil d'Administration le 11 octobre 2019



## NOTRE PLATE-FORME PÉDAGOGIQUE

La plate-forme pédagogique du CPE MAMUSE se veut un outil d'informations dont les objectifs, les valeurs, la mission et les bases sont clairement identifiées. Dès leur embauche, l'équipe s'y réfère pour expliquer leurs interventions, les choix activités, l'aménagement des locaux, le matériel mis à disposition des enfants et les moments de vie, etc.

Elle est le fruit d'une réflexion approfondie, elle s'inspire de notre histoire, de notre milieu de vie (intérieur, extérieur), des ressources humaines, de l'approche pédagogique qui motive nos actions au quotidien avec chaque enfant, des valeurs véhiculées par l'équipe et les parents. Elle est le reflet du milieu dans lequel nous évoluons.

En plus d'être une référence pour l'ensemble du personnel elle est aussi là pour rassurer, informer les parents de notre projet éducatif et maintenir l'amélioration constante de la qualité de nos services

Enfin elle nous rappelle que l'enfant est au cœur de notre mission, c'est pour cela, qu'elle est mise à jour régulièrement afin d'adapter nos interventions avec l'évolution de la pédagogie et nous permettre de garantir le bien-être et le développement harmonieux de chaque enfant qui fréquente notre CPE.

## NOTRE MISSION

Notre philosophie se vit tous les jours!

Le CPE MAMUSE a pour mission de bâtir un milieu de vie de qualité, stimulant, sain, éducatif, authentique et chaleureux où les enfants peuvent être soutenus dans divers domaines de leur développement global tout en s'amusant. Tout cela est possible grâce

à une équipe dynamique, créative et qualifiée, soucieuse d'offrir bien-être et sécurité à chacun des enfants qu'elle accueille.

Le programme Éducatif « Accueillir la petite enfance » est au cœur de nos actions, c'est un outil de référence pour la planification des activités (structurés, semi-structurés, ateliers, projets etc...), des jeux libres, de l'aménagement du milieu de vie (intérieur/extérieur), des sorties éducatives (artistiques, culturelles, sportives et sociales) propices aux apprentissages et à la découverte des intérêts et des habiletés de chaque enfant dans le respect de ses besoins et de son propre rythme.

Le CPE Mamuse, applique le cadre de référence Gazelle et Potiron pour créer un environnement favorable à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur.

La collaboration, la communication et la cohérence occupe une place importante au CPE, elle permet le passage du milieu familial à celui du CPE en douceur.

## NOS VALEURS

Dans le but d'être fidèle à notre mission, voilà les valeurs que prône l'équipe du CPE MAMUSE auprès de chaque enfant. Ces dernières influencent la planification des activités et des actions éducatives.

### Le respect

Le respect se doit de tenir compte de nos limites et de ce que nous sommes. Cela nous permet d'agir de manière à ne pas brimer les autres tout en prenant soin du milieu dans lequel nous évoluons. Puisque le respect implique de prendre les autres en considération, entre autres, par l'acceptation des différences, nous favorisons :

- L'égalité entre les filles et les garçons
- L'égalité entre les cultures
- Le respect du vécu socio-économique
- Le respect des particularités physiques et intellectuelles

Bien entendu, nous valorisons le respect de soi, afin que l'enfant soit honnête et fidèle à lui-même. De cette manière, nous amenons l'enfant à développer et à conserver son estime de soi. Par le respect de son milieu éducatif, nous souhaitons développer chez les enfants le sens des responsabilités. Nous voulons les amener à prendre conscience de l'équipement que le CPE lui offre. Ainsi, l'enfant est encouragé à maintenir le matériel en bon état.

Dans le quotidien, selon divers moyens, nous appliquons la notion de respect dans un cadre d'intervention démocratique. Puisque le CPE est un service de garde en milieu de travail (UQÀM), nous favorisons le respect du vécu socio-économique des familles qui fréquentent notre service de garde. De ce fait, une collecte de vêtements et de jouets usagés est organisée. Les usagers du CPE peuvent donner des vêtements qui ne leur plaisent plus ou qui ne font plus à leur enfant et aider leur collectivité. Ainsi, nous facilitons l'intégration et l'égalité dans la diversité des cultures.

D'autre part, le style d'intervention démocratique valorise l'apprentissage actif de l'enfant. En ayant accès entre autres aux locaux du centre sportif et à du matériel varié et en abondance, cela crée un environnement riche où les enfants ont des choix à faire et des décisions à prendre, et ainsi apprendre à leur rythme et selon leurs intérêts.

Nous mettons également en place des outils d'observation pour étudier les forces et les intérêts des enfants afin de respecter leur rythme de développement et leur donner la possibilité de créer des réussites. De plus, c'est un moyen de leur offrir des défis à leur niveau pour valoriser leur estime de soi, et donc, le respect de soi.

Concrètement, lors des moments de causerie, les éducatrices ou les éducateurs favorisent le respect en faisant prendre conscience de l'importance du tour de parole et en encourageant l'écoute. Par exemple, l'éducatrice ou l'éducateur peut intervenir auprès d'un enfant en lui rappelant d'attendre son tour pendant qu'un autre ami parle.

## **Le plaisir**

Le plaisir est un sentiment de contentement suite à la satisfaction de nos besoins fondamentaux qui nous apporte un sentiment de bien-être, sans que ce soit au détriment des autres.

Concrètement, pour que les enfants éprouvent du plaisir tout au long de la journée, le personnel éducateur cerne les intérêts des enfants. Les thématiques qui orientent les activités varient en fonction de l'importance que leur accordent les enfants. Ceci favorise une ambiance agréable et propice au développement d'un sentiment de bien-être. Même

si nous ciblons un intérêt particulier pour une activité, nous proposons d'autres choix d'activités pour les enfants moins intéressés. Dans l'ensemble, le personnel éducateur s'assure que tous les enfants aient du plaisir et soient satisfaits, car les apprentissages qui durent longtemps sont ceux qui ont été vécus dans le plaisir.

Nous souhaitons amener les enfants à découvrir le plaisir de faire du sport, de l'activité physique et éventuellement de maintenir, à long terme, ce goût de bouger. Nous voulons également inculquer aux enfants le plaisir de « travailler » en équipe, puisque cela implique l'entraide, la coopération, la conciliation, le respect de ses limites et de celle des autres.

Par le biais de l'apprentissage actif, nous favorisons leur socialisation, tout en développant d'autres valeurs que nous préconisons, tels le sens des responsabilités, le sens de l'initiative, l'autonomie et le respect.

Afin de stimuler la motivation de tous les enfants à participer à une activité dans un contexte plus structuré, l'éducatrice ou l'éducateur s'assure d'être aussi enthousiaste. En participant à l'activité, les enfants sont encouragés à se joindre à elle ou à lui. De ce fait, les enfants et les éducateurs vivent des moments privilégiés et développent une belle collaboration.

Bien entendu, pour accroître ce plaisir, le personnel éducateur évite de favoriser un enfant au détriment d'un autre. Cela a pour effet de diminuer l'esprit de compétition. En ce sens, nous valorisons l'entraide, la coopération ainsi que le sentiment d'appartenance, et ce, en faisant du renforcement positif comme encourager tous les enfants et souligner leurs forces et leurs capacités.

## **L'autonomie**

Développer le sens de l'autonomie chez l'enfant fait partie des valeurs que nous prônons. Nous désirons amener l'enfant à reconnaître ses besoins et à les exprimer par lui-même. Par conséquent, l'enfant, en répondant à ses besoins, devient responsable. Responsable, car l'enfant est capable d'agir et de réagir de façon adéquate face aux situations auxquelles il est confronté.

Au quotidien, nous appliquons cette valeur, entre autres, dans nos interventions démocratiques. Par cette approche, nous incitons l'enfant à exercer sa capacité de choisir par lui-même. Par exemple, lors d'un conflit l'enfant propose sa propre solution tout en ayant un support de l'adulte si nécessaire. De ce fait, l'enfant et l'adulte s'engagent conjointement dans certaines prises de décisions.

Parallèlement, l'éducatrice ou l'éducateur encourage l'enfant à prendre en considération les autres, car il ne faut pas oublier que le respect est une des valeurs mises de l'avant.

Puisque l'intervention démocratique implique un partage de pouvoir entre l'enfant et l'adulte, nous encourageons la répartition des responsabilités dans chaque groupe. Concrètement, selon les capacités des enfants, le personnel éducateur attribue à chacun une responsabilité au moyen d'un tableau. Par exemple, dans le groupe des 4-5 ans, un enfant se charge de la distribution de la collation, un autre s'occupe de laver la table après chaque repas, etc. Ou encore, l'adulte approuve les initiatives des enfants en verbalisant leurs actions autonomes. De cette façon, l'enfant développe son autonomie et se valorise, car d'une certaine manière il ne dépend pas de l'adulte. Il prend alors conscience de son implication dans le groupe tout en développant un sentiment d'accomplissement.

Développer l'autonomie chez l'enfant, c'est lui permettre de prendre des initiatives. Effectivement, les idées proposées par les enfants favorisent leur autonomie, car ils apprennent par eux-mêmes à s'amuser, à créer, à faire des apprentissages et à enrichir leurs connaissances.

Par exemple, lors d'une activité dirigée qui consiste à peindre à l'aide de pinceaux, l'éducatrice ou l'éducateur observe un enfant qui, pour étendre la peinture, souffle dessus. Puisqu'il est question d'intervention démocratique, l'éducatrice ou l'éducateur permet à l'enfant d'explorer, car c'est une des expériences-clés qui favorisent son développement.

Finalement, le personnel éducateur valorise ses essais et ses démarches. En somme, l'intervention démocratique a pour but d'aider les enfants à acquérir des compétences favorisantes, entre autres, son autonomie.

## LES OBJECTIFS DE NOTRE PROGRAMME ÉDUCATIF

***Accueillir les enfants et répondre à leurs besoins***

***Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des enfants***

***Favoriser l'égalité des chances***

***Contribuer à la socialisation des enfants***

## LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET LES APPROCHES ÉDUCATIVES DU CPE MAMUSE

### ● LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE NOTRE PROGRAMME

Les principes de base du programme éducatif définissent le lien, la relation à bâtir avec l'enfant au CPE MAMUSE. Ils déterminent la façon d'intervenir afin de soutenir le développement harmonieux de l'enfant et le respect de ses besoins et intérêts.

Les fondements théoriques de notre pédagogie s'appuient sur les cinq principes de base du programme éducatif du Québec « Accueillir la petite enfance », qui contribue à définir les valeurs et les approches éducatives privilégiées au CPE MAMUSE.

1. Chaque enfant est unique;
2. L'enfant apprend par le jeu;
3. L'enfant est le premier agent de son développement;
4. Le développement de l'enfant est un processus global et intégré;
5. La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant.

#### Chaque enfant est unique

Ce qui rend unique chaque enfant, ce sont les différences qui proviennent de deux facteurs soit le facteur environnemental (situation économique, culturelle, éducative, sociale ou autres) et le facteur héréditaire (les gènes). Par conséquent, chaque enfant se développe à son propre rythme.

C'est en appliquant des gestes personnalisés selon les particularités de l'enfant que nous reconnaissons et respectons son unicité. Ces gestes sont le fruit d'une bonne

connaissance de chaque enfant, nous sommes donc plus en mesure de l'accompagner de façon efficace dans toutes les sphères de son développement.

Nous nous assurons que les activités éducatives que nous suggérons respectent les besoins, les intérêts et le rythme de développement des enfants.

Ceci étant dit, nous tenons également compte des enfants ayant des besoins particuliers qui ont eux aussi besoin de jouer, de se réaliser, de socialiser et de développer toutes sortes d'habiletés.

### **L'enfant apprend par le jeu**

Par le jeu l'enfant explore le monde, essaie de le comprendre, l'imagine et tente de le maîtriser. Ainsi, il s'exprime, apprend, se développe et s'approprie son corps.

En plus il apprend à partager, à faire des compromis, il découvre ses limites et celles des autres. Le jeu permet la possibilité de découvrir des nouvelles sensations et de parfaire des habiletés motrices.

En jouant, il apprend quelle est sa place et celle de ses pairs tout en développant son autonomie et en tenant compte des besoins des autres enfants et des adultes. L'enfant, confronté à ses pairs ayant des besoins et des caractéristiques similaires et différentes des siens, apprend à s'ajuster et coopérer tout en développant une certaine tolérance.

Les jeux d'exercices sont les premiers jeux auxquels les trottineurs et les enfants d'âge préscolaire jouent. Donc par le jeu, l'enfant peut se placer devant une réalité qui ne lui plaît pas, mais développe l'empathie, la coopération, l'autonomie, la créativité et l'estime de soi.

### **L'enfant est le premier agent de son développement**

Étant donné que l'enfant apprend par l'exploration, l'interaction, l'observation, l'imitation et l'écoute, le personnel éducateur met l'accent sur l'autonomie en permettant aux enfants de construire leurs connaissances d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement.

L'adulte a pour but de faciliter et d'encadrer les démarches et les actions que souhaite entreprendre l'enfant afin de lui permettre de développer sa confiance et son autonomie.

Le rôle du personnel éducateur est de permettre à l'enfant d'interagir directement avec son environnement. Le personnel éducateur laissera à la disposition des enfants du matériel varié et stimulant selon les différents locaux qui sont attitrés au CPE (gymnase, cour...). De cette façon nous favorisons l'apprentissage actif qui fait appel aux expériences-clés.

### **Le développement de l'enfant est un processus global et intégré**

Le développement de l'enfant comprend plusieurs dimensions, dont l'aspect socio-affectif, physique et moteur, cognitif et langagier.

En ce qui concerne la dimension socio-affective, nous amenons l'enfant à accroître son estime de soi, à favoriser son autonomie et à apprécier les avantages de la vie en groupe.

Quant à la deuxième dimension, qui est celle du physique et du moteur, nous proposons aux enfants des activités variées leur permettant d'améliorer et de développer leur motricité globale.

Grâce aux divers locaux et équipements, nous offrons aux enfants un environnement propice pour travailler le contrôle de leurs mouvements, de leur équilibre et de leur coordination tout en s'amusant.

Par le fait même, nous encourageons les enfants à développer leur motricité fine afin qu'ils améliorent, entre autres, leur dextérité manuelle, la précision de leurs gestes et leur coordination.

En plus de favoriser ces aspects, nous invitons les enfants à faire appel à leur dimension cognitive en les encourageant à faire usage de leur créativité pour trouver des solutions par eux-mêmes. Ceci conduit l'enfant à développer sa pensée logique (réfléchir). Afin d'amener l'enfant à se concentrer, à améliorer son attention et son écoute, nous mettons l'accent sur les histoires, les consignes et certains visuels (affiche, pictogrammes, marionnettes, etc.).

Pour ce qui est de la dimension cognitive, il est essentiel de développer chez l'enfant sa capacité à se situer dans le temps et dans l'espace afin de le sensibiliser à certaines notions spatiales.

Finalement, il ne faut pas oublier la dimension langagière afin que l'enfant puisse exprimer ses idées verbalement. Pour encourager les enfants à enrichir leur vocabulaire,

nous proposons des jeux symboliques, des chansons, des questions ouvertes et des histoires. En somme, par ces principes, nous voulons préconiser le développement des enfants dans tous les aspects de leur personnalité.

### **La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant**

La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est indispensable afin de créer un partenariat entre les différents responsables du développement de l'enfant. Les parents ont un rôle majeur dans le développement de leur enfant et restent les premiers responsables de son éducation.

L'accueil des parents est primordial. En leur donnant accès aux locaux et en leur permettant de prendre part aux activités, nous pouvons établir une relation de confiance. Les échanges sur les valeurs et la culture familiale permettent une meilleure collaboration entre le personnel du CPE et les parents.

Différents moyens de communication sont mis en place afin d'échanger des informations sur la réalité familiale de l'enfant et sur les particularités de ce dernier ainsi que sur celle du CPE.

Un bon partenariat entre les différents responsables de l'éducation de l'enfant passe par la qualité des échanges et la confiance mutuelle. Cela permet de mieux connaître les besoins et l'évolution de l'enfant et, ainsi, faciliter les interventions auprès de ce dernier.

Les parents sont les bienvenus en tout temps et peuvent profiter avec leur enfant des installations auxquelles nous avons accès. Ceci a pour effet de favoriser le bien-être et le développement harmonieux des enfants.

### **LE PROCESSUS DE L'ACTION ÉDUCATIVE**

L'action éducative est le processus qui permet de considérer chaque enfant individuellement en tenant compte de ses champs d'intérêt et de son niveau de développement global, d'élaborer des stratégies éducatives riches, diversifiées et adaptées. Chaque enfant a alors l'attention et le soutien qui lui convient. Ce qui contribue au développement de l'estime de soi et du sentiment de réussite de l'enfant. L'intervention éducative comprend les étapes qui permettent de planifier, d'organiser, d'intervenir et d'évaluer une activité ciblée. C'est un processus qui comporte 4 étapes: l'observation, la planification et l'organisation, l'action éducative et la réflexion et la

rétroaction. L'ensemble du processus peut se faire en quelques minutes ou se dérouler sur un ou plusieurs jours.

1. **L'observation** : Cette étape, importante, permet de connaître les goûts, les besoins et les capacités de chaque enfant. L'information recueillie oriente les actions éducatives, en plus d'alimenter les discussions avec les parents.

2. **La planification et l'organisation** : cette étape permet de prévoir les activités et les intentions éducatives qui répondront le mieux aux besoins et aux goûts des enfants d'une manière équilibrée, de sélectionner le matériel et de préparer l'environnement physique de façon que les activités se déroulent sans encombre.

3. **L'action éducative** : Au cours de cette étape, le personnel éducateur accompagne les enfants dans leurs activités et intervient au besoin pour les soutenir et les encourager. Ils enrichissent leurs jeux en proposant des variantes ou en y introduisant des éléments nouveaux de façon que les enfants se développent en allant du connu vers l'inconnu.

4. **La réflexion et la rétroaction** : cette étape permet au personnel éducateur de se questionner sur leurs pratiques et de réajuster leurs interventions. Elle leur permet également d'évaluer l'ensemble des éléments qui ont été mis en place afin d'assurer le développement global et harmonieux des enfants. Elle contribue enfin à la cohérence dans les interventions de l'équipe éducative et à l'amélioration de la qualité des services.

## ● **L'intervention démocratique**

Au CPE MAMUSE dans notre pratique de tous les jours l'intervention démocratique consiste à :

- Donner des choix à l'enfant, en fonction de ses capacités, ses intérêts...  
Par exemple : le laisser choisir les jeux, les jouets ou le matériel qu'il souhaite utiliser.

- Autoriser l'enfant à exprimer ses sentiments, ses besoins et ses émotions, son opposition. Par exemple : l'écouter attentivement et l'aider à mettre des mots sur ce qu'il ressent.
- En contrepartie, c'est aussi offrir à l'enfant un encadrement clair et constant. Par exemple : mettre en place des routines et de règles de vie dans la maison. Remarquer et encourager les comportements et les attitudes positives de l'enfant, valoriser ses progrès et ses réussites; donner des consignes courtes, claires, peu nombreuses et positives (par exemple, « Marche » plutôt que « Ne cours pas »).

## ● LE LIEN D'ATTACHEMENT

Afin d'aider chaque enfant à explorer son environnement et vivre des expériences enrichissantes avec confiance, le CPE Mamuse offre des conditions propices, notamment une stabilité et une continuité au sein du personnel qui s'occupe de chaque enfant ainsi que des routines et des rituels dans le déroulement de la journée.

## ● LES SAINES HABITUDES DE VIE ET LES SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES :

### *LE CADRE RÉFÉRENCE GAZELLE ET POTIRON UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN AU CPE MAMUSE*

*« Les milieux de garde ont une forte influence sur le mode de vie des tout-petits. La présence de conditions optimales en matière de saines habitudes de vie pourra donc jouer un rôle déterminant quant à l'acquisition de ces dernières par l'enfant. »*

*Extrait de gazelle et potiron.*

Le CPE Mamuse s'est inspiré du cadre de référence gazelle et potiron pour créer un environnement favorable à la saine alimentation, aux jeux actifs et au développement moteur.

Acquérir de saines habitudes de vie se développe dès le plus jeune âge. C'est pour cela que le CPE Mamuse se donne pour mission de créer un environnement favorable à inculquer de saines habitudes alimentaires et de favoriser le jeu actif chez l'enfant, parce que nous avons un rôle primordial à jouer, pour le présent et le futur de chaque enfant.

### **Bouger (Jeu actif et moteur, sorties à l'extérieur) :**

Le CPE MAMUSE privilégie, plusieurs fois par jour, la pratique d'activités physiques et sportives dans une ambiance agréable et éducative structurée ou initiée par l'enfant. Les sorties extérieures font partie de notre routine quotidienne.

Les enfants sortent dans la cour, au gymnase, dans les parcs avoisinants ou en promenade dans le quartier. Des jeux moteurs, des courses, jeux de ballon, des défis sont proposés et encouragés. Par temps moins clément, des parcours, de la danse, du yoga sont offerts à l'intérieur des locaux.

### **Manger sainement**

Nos repas sont cuisinés sur place, quotidiennement, par un responsable de l'alimentation. Les repas respectent l'apport des éléments nutritifs prescrit par le guide alimentaire Canadien et s'échelonnent sur 5 semaines.

La collation du matin est composée de fruits frais et fromage tandis que celle de l'après-midi est plus consistante. Par exemple, elle sera composée de muffins maison, de barres tendres cuisinés avec de la farine de grains entiers, nous comptons sur les fruits inclus dans la recette pour donner du goût et de la saveur.

Le sucre et les matières grasses sont très peu utilisés, etc. Les substituts de viande, tels que les légumineuses et le tofu sont utilisés dans nos menus, au même titre que le poisson et la volaille. Du lait est servi à chaque repas.

➤ Notre vision sur l'alimentation :

L'éducatrice sert de modèle aux enfants.

L'éducatrice prend le temps de s'asseoir et de manger avec les enfants.

L'éducatrice favorise une ambiance détendue à table et profite de ce moment pour échanger calmement avec les enfants.

L'éducatrice adopte une attitude positive devant la nouveauté.

Elle encourage les enfants à goûter et à découvrir les aliments.

Au CPE, des mesures sont prises afin d'assurer la sécurité des enfants allergiques ou intolérants à certains aliments. De plus des aliments de substitution sont servis aux enfants qui ont des restrictions alimentaires culturelles ou religieuses.

Le brossage des dents

L'apprentissage du brossage des dents après chaque repas est parmi nos activités de routine, c'est un petit rituel qui influence positivement l'enfant. Ainsi, il pourra ancrer cette habitude dès son jeune âge.

## LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES ENFANTS NOTRE PRIORITÉ

L'enfant se développe dans tous ses domaines – **cognitif, langagière, social et affectif, physique et moteur**– et ceux-ci agissent à des degrés divers dans le cadre de ses apprentissages. Le CPE MAMUSE s'assure de lui d'offrir un milieu favorable pour un développement global et harmonieux.

Les activités proposées dans le cadre d'un thème sollicitent de multiples façons l'ensemble de ces domaines.

**Commenté [1]: À COMPLÉTER**  
Les objectifs pour chaque dimension et les types d'activités sont à ajouter.

Le développement de nos enfants est composé de 4 domaines spécifiques :

**Cognitive :**

Fait référence au développement des connaissances chez l'enfant, de sa pensée et de son raisonnement.

Ex. : Je dois bien placer mes pieds sur l'échelle si non, je peux tomber. Je dois attendre mon tour, afin de ne pas me faire écraser les doigts.

**Langagière :**

Capacité de communiquer avec les autres de façon verbale, gestuelle, graphique et artistique.

Ex. : Je dis : Haut hisse! Haut hisse! En grimpant dans le l'échelle. Je vais toucher le ciel!

**Social et affectif :**

Capacité de l'enfant à entrer en relation avec les autres et à reconnaître, à exprimer et à gérer ses émotions.

Ex. : Un enfant passe devant moi pour glisser du tobogan. Je suis un peu fâché mais je le laisse passer devant moi. Je lui dis que c'est chacun son tour.

**Physique et moteur :**

Apprentissage aux saines habitudes de vie, développement des 5 sens, développement des habiletés motrices et connaissance du schéma corporel.

Ex. : Je dois me hisser jusqu'au bout de l'échelle pour pouvoir glisser du tobogan. J'utilise la force de mes bras et je prends le temps de bien placer mes pieds sur l'échelle.

## L'ADAPTATION ET L'INTÉGRATION À LA VIE EN COLLECTIVITÉ

**L'intégration en général :**

Un enfant commence bientôt au CPE MAMUSE? Ce sera pour lui une nouvelle expérience qui apportera bien des changements dans son quotidien. Il passera d'un endroit

sécurisant, sa maison, à un milieu inconnu. Il devra aussi s'habituer à l'équipe de MAMUSE qui vont prendre soin de lui au quotidien et lui apprendre à vivre et socialiser avec d'autres enfants.

Il est donc normal que votre enfant vive une période d'adaptation au début. Celle-ci dure généralement de deux à quatre semaines, selon son âge et son tempérament.

Au CPE MAMUSE, La transition est importante, c'est pour cela que nous organisons une visite quelques semaines avant le premier jour et nous vous offrons de revenir avec votre enfant plusieurs fois sur rendez-vous, afin de découvrir notre milieu de vie et vous familiariser avec notre équipe et la routine.

Selon la disponibilité des parents il est préférable que le premier jour l'un des parents reste 2 à 3 heures pour se familiariser avec les lieux, la routine et surtout d'établir un lien de confiance avec l'équipe éducateur.

La seconde journée vous pouvez le laisser pour qu'il y passe un certain temps sans vous. Cela permettra à votre enfant et à son éducatrice/éducateur d'apprendre à se connaître et également de comprendre que vous reviendrez.

Au cours de la première semaine faite lui faire des petites journées pour faciliter l'adaptation et l'intégration.

### **L'intégration d'enfant ayant des besoins particuliers:**

(Voir annexe 1)

### **La préparation pour la maternelle :**

Un des buts de notre mandat est de faciliter l'entrée de l'enfant à la maternelle. Pour éviter une approche « scolarisant », l'équipe éducateurs font découvrir aux enfants des activités thématiques (histoire, jeux de rôle, causeries, comptines, favorisant toutes les sphères du développement des enfants.

Notre objectif pour aider concrètement les enfants vers l'entrée à la maternelle :

- Favoriser l'apprentissage de l'autonomie : (s'alimenter, s'habiller, se laver les mains, les dents, servir le diner seul...etc.)
- Encadrement adéquat : Un encadrement sain avec des limites claires, des règles établies et une constance d'intervention est bénéfique pour tous les enfants.
- Donner des responsabilités pour favoriser l'autonomie et la confiance en soi :(faire des tâches, distribuer le diner, tenir la porte, rapporter un message, etc.)
- Favoriser la concentration (jeux de table...)
- Emmener les enfants à terminer une tâche.
- Prendre des décisions (choix de livre, de collations, activités et de matériels)
- Encourager les enfants à s'exprimer (causerie, histoire, comptines...etc.)
- Encourager les enfants à la prélecture (sortie à la bibliothèque, regarder des livres lors des transitions et les moments de repos...etc.)
- Favoriser la logique mathématique (des activités de science, activités culinaires, l'enfant pourra peser, mesurer ...etc.)
- Favoriser l'estime de soi

## NOTRE HORAIRE

Le CPE MAMUSE offre un programme d'activités qui englobe deux catégories d'activités, soit les moments de routine et de transition (les soins d'hygiène, les repas, les collations, la sieste, le rangement, l'accueil et le départ) et les périodes de jeu.

### Horaire type d'une journée pour les 18 mois et les 2 à 3 ans

7 h	Arrivée des enfants dans le local d'accueil
8 h	Jeux libres, jeux de table et/ou de manipulation dans le local
8 h 30	Rangement
8 h 45	Causeries et chansons
9 h	Hygiène (changement des couches, petits pots, toilettes et lavage des mains)
9 h 30	Collation
10 h 00	Jeux à l'extérieur/Atelier ou activité dirigée
11 h 15	Hygiène et préparation au dîner
11 h 30	Dîner (dans le local ou dans la salle à manger)
12 h	Atelier/activité dirigée/jeux à l'extérieur
12 h 30	Hygiène et préparation à la sieste
12 h 40	Animation d'un conte
13 h	Sieste
15 h	Réveil, hygiène, atelier ou jeux libres
15 h 30	Lavage des mains
15 h 40	Collation
16 h	Fusion des groupes – jeux dans la cour ou dans les locaux
18 h	Fermeture du CPE

## Horaire type d'une journée pour les groupes de 3 ans et plus

7 h	Arrivée des enfants dans le local d'accueil
8 h 30	Jeux libres, jeux de table et/ou de manipulation dans le local
9 h 00	Rangement
9 h 15	Hygiène
9 h 30	Collation et choix des tâches
10 h	Causeries et chansons
10 h 15	Jeux à l'extérieur/atelier/activité dirigée
11 h 15	Hygiène et préparation au dîner
11 h 30	Dîner (dans le local ou dans la salle à manger)
12 h	Atelier/activité dirigée/jeux à l'extérieur
12 h 40	Jeux calmes/hygiène et préparation à la sieste
13 h	Animation d'un conte
13 h 30	Sieste
15 h	Réveil, hygiène, jeux en atelier ou jeux libres
15 h 20	Lavage des mains
15 h 30	Collation
16 h	Fusion des groupes – jeux dans la cour ou dans les locaux
18 h	Fermeture du CPE

## UNE JOURNÉE TYPE

Les activités de routine et de transition occupent une grande place dans l'horaire du CPE. D'une part, les périodes de routine servent à encourager l'autonomie, car l'enfant apprend à reconnaître ses besoins, à les exprimer et, éventuellement, à y répondre.

D'autre part, les périodes de transition annoncent un changement entre les divers moments de la journée. Ces dernières doivent respecter le rythme des enfants et se dérouler dans une atmosphère de plaisir.

## **L'accueil**

L'accueil est, pour les enfants, un moment de transition entre la maison et le CPE. Afin de préparer l'enfant à cette transition, l'éducatrice ou l'éducateur qui est présent offre un accueil chaleureux et personnalisé.

Afin de faciliter le processus de séparation, l'éducatrice ou l'éducateur profite de ce moment pour entrer en contact avec les parents. L'enfant, présent lors de ces échanges, développe un sentiment de confiance et de sécurité envers le personnel éducatif. Certains enfants ont le désir d'être seuls, d'autres ont besoin d'être entourés d'amis et certains veulent être réconfortés dans les bras de leur éducatrice ou de leur éducateur. Ceci étant dit, l'éducatrice ou l'éducateur a pour rôle de faire prendre conscience aux enfants les besoins des autres enfants.

L'aménagement de certains coins, bien délimités et définis, facilite cette compréhension. De cette manière, on éveille le sens du respect des autres et du matériel.

Pour certains enfants, un objet de transition, tels un toutou, un doudou et/ou une suce, peut être une bonne source de réconfort lors de matins plus difficiles. Bien entendu, nous souhaitons amener les enfants à trouver par eux-mêmes leur propre moyen d'apaisement. L'accueil est le moment qui permet aux éducateurs de mieux cerner le champ d'intérêt des enfants afin que ceux-ci puissent décider de leur activité.

## **Départ**

À ce moment de la journée, les enfants sont en période de jeux libres (intérieur ou extérieur, si la température le permet). La fusion des groupes permet aux enfants d'avoir des contacts avec les enfants plus jeunes et plus âgés. De plus, elle permet de retrouver les membres de sa fratrie. C'est une période où les enfants doivent apprendre à faire des compromis, à s'entraider, à coopérer, à résoudre des problèmes, à faire valoir leurs idées, car cette période, qui est en jeux libres, peut se transformer en jeux de grand groupe. Tout comme à l'accueil, le départ est prétexte aux échanges avec les parents. Pendant que l'enfant termine son jeu ou range les jouets qu'il a utilisés, les adultes peuvent discuter entre eux. Nous pouvons donc en profiter pour faire des retours sur les activités de la journée en faisant du triadologue (parent, enfant et éducateur).

## **Habillage**

Durant la saison froide, l'habillage peut décourager les enfants. Afin d'amener le plaisir et l'autonomie, des pictogrammes sont affichés dans les vestiaires. Ceux-ci illustrent les

différentes étapes de l'habillage. Ainsi, en regardant les images, l'enfant apprend à se débrouiller par lui-même.

Pour les plus petits, l'habillage se veut un moment privilégié. L'éducatrice ou l'éducateur prend le temps approprié pour expliquer ce qu'elle ou il va faire et demande à l'enfant de collaborer. Par exemple, elle ou il peut mettre sa main dans la manche du manteau de l'enfant et lui demander de passer son bras dans la manche. Ainsi, on développe une ébauche d'autonomie chez les trottineurs.

### **Repas et collations**

Les repas et les collations sont les moments idéaux pour promouvoir de saines habitudes alimentaires. Ces périodes de routine vont de pair avec le programme santé et bien-être que nous souhaitons inculquer aux enfants.

Les repas et les collations se vivent en grand groupe dans une ambiance de convivialité. Ces moments propices aux échanges verbaux développent chez l'enfant l'apprentissage du respect envers les autres, car ils doivent attendre leur tour de parole.

De petits rituels et de courtes animations sont réalisés afin de rendre ce moment plus amusant. À l'occasion, nous organisons des dîners « restaurant » (en petit groupe), des pique-niques à l'extérieur du CPE, des périodes de dîner avec les parents ou autre. Pour rendre ces moments de routine plus divertissants, l'éducatrice ou l'éducateur encourage l'exploration sensorielle soit la vue (par l'observation des formes et des couleurs des aliments), l'odorat, le toucher, le goûter et l'ouïe.

L'éducatrice ou l'éducateur prend conscience des signaux de faim et de satiété de chacun des enfants. Par exemple, au moment de servir la collation ou le repas, l'éducatrice ou l'éducateur demande aux enfants s'ils ont une grosse faim ou une petite faim. Le personnel éducateur encourage les enfants à goûter tous les aliments qui leur sont servis, sans les forcer. Afin de faciliter leur autonomie, nous utilisons des ustensiles (cuillère, fourchette, verre) appropriés au stade du développement manuel des enfants.

### **Soins d'hygiène**

Les soins d'hygiène sont : le lavage des mains, le brossage des dents, le mouchage, les changements de couche et l'apprentissage de la propreté.

Durant ce moment, l'enfant apprend à acquérir de bonnes habitudes de vie. Sachant que les enfants apprennent par imitation, l'adulte doit servir d'exemple en leur donnant la bonne technique (lavage de mains, brossage de dents, mouchage de nez). Les comptines

et les chansons peuvent soutenir ces apprentissages pour que les enfants apprennent tout en s'amusant.

L'éducatrice ou l'éducateur a le devoir d'aménager le local de manière à inciter l'autonomie des enfants, à ce qu'ils puissent tout faire par eux-mêmes (distributeur à savon accessible et facile à manipuler, marchepied près du lavabo et des toilettes). Ces actions permettent à l'enfant d'accroître son estime de soi.

En ce sens, et dans le but de développer l'autonomie des enfants, des pictogrammes d'hygiène servent de support visuel afin que l'enfant puisse repérer seul les étapes à suivre pour avoir une hygiène adéquate. Lors des changements de couche et de l'apprentissage de la propreté, il est important de respecter le rythme biologique des enfants. Ainsi, cet apprentissage se fera plus facilement lorsque l'enfant manifestera de l'intérêt pour le pot ou la toilette.

## **Sieste ou détente**

La sieste est un moment important pour les enfants en CPE puisqu'elle contribue au développement de leurs fonctions cognitives. De plus, c'est durant le sommeil que certaines hormones nécessaires à la croissance sont sécrétées. Au CPE, la période accordée à la sieste est l'après-midi.

Cependant, nous respectons les enfants qui ne veulent pas dormir en leur proposant une période de détente. Cette période de transition est signalée par l'éducatrice ou l'éducateur qui tamise les lumières (fermeture des rideaux) et fait jouer une musique calme. Les enfants comprennent alors qu'il est l'heure de se préparer pour la sieste. Pour favoriser l'autonomie des enfants, on les encourage à sortir leur matelas, leur doudou et à les installer à leur place. Par la suite, les enfants vont rejoindre l'éducatrice ou l'éducateur qui leur lit une histoire. À la fin du récit, l'éducatrice ou l'éducateur va border les enfants qui le désirent.

Pour annoncer la fin de la sieste, l'éducatrice ou l'éducateur ouvre légèrement les rideaux et permet aux enfants réveillés de faire des jeux calmes après avoir mis leurs souliers et rangé leur matelas. Pour les enfants âgés entre 18 mois et 2 ans, c'est un moment idéal pour l'apprentissage à la propreté. Encore une fois, on fait appel à l'une de nos valeurs qui est l'autonomie. En somme, durant cette période, le personnel éducateur respecte les différents besoins de chacun et encourage les enfants à développer leur sens des responsabilités.

## **Le rangement**

Comme nous encourageons les enfants à devenir autonome, les éducatrices ou les éducateurs développent des moyens pour faciliter et rendre agréable le rangement. Par exemple, en présentant le rangement comme un jeu (activité de triage, de sélection et d'association), cela crée une ambiance amusante où les enfants prennent plaisir et trouvent un sens.

De plus, l'éducatrice ou l'éducateur amène l'enfant à être conscient de la nécessité du rangement à la fin d'une période de jeu en expliquant le besoin d'espace pour les prochaines activités. Lors du rangement, les enfants qui ont observé tout bris ou perte de matériel sont amenés à le signaler à l'éducatrice ou à l'éducateur.

De cette façon, l'éducatrice ou l'éducateur les sensibilise à l'importance de respecter le matériel. De plus, l'éducatrice ou l'éducateur montre l'exemple en annonçant à l'avance la fin d'une activité afin de respecter le rythme de chacun et susciter une meilleure collaboration lors du rangement.

Bien que toutes les activités soient abordées par le jeu, les différents types d'activités, que nous définirons plus loin, sont des modes d'exploration pour les enfants. Le jeu permet aux enfants de relever des défis qui correspondent à leur niveau de développement et à leur capacité. Alors, l'enfant vit des réussites et est motivé à poursuivre ses apprentissages.

Le personnel éducateur permet à l'enfant, qui est en période de jeu, de consolider ses apprentissages en lui donnant l'occasion de répéter ses actions ou en lui donnant un défi, par l'ajout de nouveau matériel ou en augmentant le niveau de difficulté. C'est en tenant compte du groupe d'âge des enfants de son groupe que l'éducatrice ou l'éducateur suggère des activités qui favorisent les objectifs de leur développement global.

## LES TYPES D'ACTIVITÉS

Comme l'apprentissage se fait par le jeu, l'éducatrice ou l'éducateur permet aux enfants d'explorer le monde par différentes formes d'activités. On retrouve dans ces périodes de jeu différents types d'activités et d'approche :

- Le jeu en atelier libre
- Les activités proposées par l'adulte
- Le jeu à l'extérieur
- L'équilibre des énergies

Afin de bien planifier sa journée, l'éducatrice ou l'éducateur se sert de ses connaissances sur les enfants de son groupe pour mettre à leur disposition le matériel.

### Le jeu en atelier libre

Nous avons prévu, dans chaque local, des espaces distincts qui représentent des coins. Ces coins de jeu ont chacun un thème spécifique (ex. : construction, imitation, lecture, etc.). Ce type d'aménagement permet à l'enfant, lors d'activités libres, de faire des choix selon ses champs d'intérêt. Donc, il se dirige vers le coin où il retrouve le matériel avec lequel il veut jouer.

De cette façon, on encourage son autonomie. De plus, cette façon de procéder conduit les enfants à se diviser en sous-groupe, ce qui les amène à interagir avec leurs pairs. L'éducatrice ou l'éducateur reste cependant disponible, soit pour jouer avec eux, soit pour les soutenir dans une activité en particulier.

Cette forme d'activité développe chez l'enfant la créativité puisque l'éducatrice ou l'éducateur les invite à explorer, expérimenter, créer et innover.

Ce fonctionnement se déroule en trois étapes dont la première est la planification. L'éducatrice ou l'éducateur amène l'enfant à choisir une activité. En choisissant son activité, il prend conscience de ce qu'il veut faire et avec qui. La deuxième est la réalisation de l'activité. À cette étape, l'enfant joue librement tout en respectant les règles de fonctionnement. De ce fait, l'enfant décide par lui-même de mettre fin à son activité.

Suite à cela, l'éducatrice ou l'éducateur peut passer à la troisième étape qui est le retour sur l'activité. En effet, l'éducatrice ou l'éducateur invite l'enfant à se questionner et à

prendre conscience du déroulement de son activité. Cette étape permet à l'enfant de développer sa mémoire et son vocabulaire.

### **Les activités proposées par l'adulte**

Ce type d'activité, qui peut être aussi un atelier ponctuel et spécial, est un moment durant lequel l'éducatrice ou l'éducateur fait découvrir aux enfants du nouveau matériel qui leur permet d'acquérir de nouvelles notions tout en ayant du plaisir.

De plus, ces activités ont pour but d'aider l'enfant à améliorer sa capacité de concentration, lui faire découvrir des jeux inconnus et favoriser de façon optimale son développement sous divers aspects : manipulation, locomotion, schéma corporel, etc.

Le matériel découvert peut être, par la suite, introduit dans les coins pour que les enfants puissent continuer leur exploration de façon autonome. Ce type d'activité inclut les sorties (au gymnase, à la bibliothèque, etc.) afin d'éveiller chez les enfants leur curiosité, leur sens de l'orientation tout en les aidant à socialiser.

Aussi, ils apprennent ou chantent des chansons durant leurs sorties, car il ne faut pas oublier que l'apprentissage de chansons et de comptine fait partie d'activités proposées par l'adulte. Il en est de même pour les activités par étape, c'est-à-dire selon un ordre préétabli (ex. : recette).

Bien que ces activités soient présentées par l'éducatrice ou l'éducateur, elles laissent également place aux idées des enfants. Par conséquent, l'activité peut être modifiée en cours de route. Ainsi, l'éducatrice ou l'éducateur respecte les initiatives des enfants durant l'activité et les respecte s'ils ne veulent pas y participer en leur offrant d'autres alternatives.

### **Le jeu à l'extérieur**

Comme nous prônons l'activité physique et le bien-être de l'enfant, il est primordial de faire prendre l'air aux enfants en les amenant à l'extérieur. Nous tentons de les faire jouer dehors le plus souvent possible, si les conditions météorologiques le permettent.

En plus d'avoir accès à de grands espaces (parc, gymnase), la cour extérieure permet aux enfants de développer des habiletés motrices et sensorielles telles que pédaler et sentir le souffle du vent sur le visage.

C'est également l'occasion pour l'enfant de laisser libre cours à sa créativité. Chez les plus petits, c'est le moment idéal pour leur faire vivre diverses expériences sensorielles, visuelles, sonores, olfactives et motrices.

### **L'équilibre des énergies**

Afin de planifier la meilleure organisation des activités, il faut instaurer un équilibre entre les divers types d'activités : activités spontanées et dirigées, activités extérieures et intérieures, activités plus calmes et plus actives.

Cet équilibre permet à l'enfant de vivre en alternance des moments plus stimulants et d'autres, d'intériorisation. L'éducatrice ou l'éducateur, en variant ces types d'activités, stimule le développement global de l'enfant.

Selon les besoins de chaque enfant, l'éducatrice ou l'éducateur s'assure de rester souple dans sa planification en se gardant une marge de manœuvre. Finalement, cette souplesse respecte le rythme et les goûts de chaque enfant.

## **LES TYPES D'ENCADREMENT**

### **Activités en grand groupe**

Puisque nous sommes un CPE qui favorise les activités sportives, et étant donné la possibilité d'utiliser les locaux du centre sportif de l'Université, nous favorisons les activités en grand groupe.

Ce type d'encadrement permet aux enfants d'interagir avec plusieurs autres enfants (les enfants de leur groupe et/ou du CPE). Cela développe le côté social, car l'enfant apprend à faire des compromis, à faire valoir son opinion et ses idées et développe le sens de la coopération.

Les activités en grand groupe permettent aux enfants de découvrir des affinités avec leurs pairs. Éventuellement, l'enfant sera capable de choisir ses amis ou avec qui il souhaite participer à l'activité, et créer ainsi un sentiment d'amitié et d'appartenance à son groupe.

### **Activités en petit groupe**

L'enfant, dans ce type d'encadrement, peut avoir des interactions plus personnalisées. Cela donne l'occasion de regarder ce que font les autres enfants et d'entrer en relation avec eux. Il peut partager le même matériel et la place où il se trouve.

En étant en petit groupe, l'enfant est capable de donner des idées et de recevoir celles des autres pour ainsi développer l'écoute et la communication. Puisque c'est un encadrement souvent utilisé, l'éducatrice ou l'éducateur a la chance d'observer les groupes que se forment et les affinités de chacun des enfants.

### **Activités individuelles**

En ayant l'occasion de participer seul à une activité, l'enfant développe la connaissance de soi puisqu'il doit faire des choix. Par exemple, l'enfant choisit son matériel ou son atelier. Cela permet à l'enfant de vivre de nouvelles expériences en explorant et expérimentant de nouvelles notions. De cette manière, l'enfant développe de nouveaux apprentissages et donne l'occasion d'acquérir d'autres habiletés. En plus, l'enfant vit des moments privilégiés avec l'éducatrice ou l'éducateur.

## **PRÉSENTATION DES GROUPES**

Le CPE MAMUSE accueille 48 enfants

Groupe des tamias	18 mois à 2ans	8 places
Groupe des belettes	2ans à 3ans	8 places
Groupe des renardeaux	3 à 4ans	16 places
Groupe des louveteaux	4 à 5ans	16 places

## **LA STRUCTURATION DES LIEUX**

### **Les locaux de jeu (intérieur)**

Le CPE MAMUSE a des locaux de jeux intérieurs pour les cinq groupes d'enfants. Les locaux réservés aux enfants sont suffisamment grands et respectent les normes de sécurité pour permettre à un groupe d'enfants du même âge de circuler librement. De plus, le local des Poussins et celui des Pingouins sont séparés par une porte. Le local des Koalas – Kangourous accueille 16 enfants en tout. Le local des Girafes accueille toujours un groupe double de 16 enfants. De plus, chaque local, par groupe double, se partage une salle des toilettes.

De plus, nous avons la possibilité d'occuper certains locaux du centre sportif, tel le gymnase. Toutefois, ces ressources extérieures ne nous étant allouées que quelques

heures par semaine, nous tentons d'établir un horaire pour les enfants qui fréquentent le CPE. Étant donné la capacité limitée des enfants âgés de 18 mois et de 2 ans à se déplacer, ils ne peuvent participer qu'à certaines sorties au gymnase.

Les enfants circulent dans deux autres espaces qui sont les vestiaires. Le vestiaire du groupe des 18 mois et des 2 à 3 ans sont adjacents à la pièce centrale. Ils sont séparés d'une demi-porte afin d'assurer une plus grande sécurité. Pour ce qui est du vestiaire des enfants plus âgés, cet espace est situé le long des murs de la pièce centrale, la salle à manger. Chaque vestiaire comprend un casier pour chacun des enfants afin qu'ils puissent y ranger leurs manteau, bottes, foulard et autres objets personnels. De plus, les vestiaires sont munis d'un banc qui facilite la tâche aux parents et aux éducatrices ou éducateurs lors de la séance d'habillage chez les plus jeunes et qui permet aux enfants plus rapides de patienter calmement.

Dans cet espace de circulation, décoré par les réalisations des enfants, on peut y retrouver des messages destinés aux parents et d'autres qui s'adressent aux enfants (par exemple, des pictogrammes qui annoncent les séquences de l'habillage, des imagiers, etc.) De cette façon, nous rendons les lieux confortables et invitants. En ce qui concerne l'exposition des réalisations des enfants, ceci aide l'enfant à développer sa confiance puisqu'il peut les montrer à ses parents.

## **Aire de jeu**

Pour que l'aménagement des locaux contribue au sentiment de bien-être des enfants, il est nécessaire que l'ambiance des lieux soit accueillante et invitante. Donc, il est primordial de favoriser le confort dans les locaux.

L'utilisation des tapis antidérapants, lavables, amovibles et non accrochant, d'un fauteuil, de coussins et de rideaux favorise la création d'une aire de jeu où les enfants se sentent bien. Nous respectons ainsi les enfants en leur permettant d'avoir un endroit pour s'isoler, observer ou se défouler sans qu'ils soient dérangés. En fait, l'utilisation d'objets moelleux semble rendre les pièces plus confortables et invitantes, en plus d'absorber le bruit.

L'aménagement des aires de jeu doit favoriser l'apprentissage actif des enfants. Pour ce faire, le personnel éducateur divise son local en coins d'activités bien délimités pour stimuler différentes formes de jeu appréciées des enfants de son groupe, et ainsi faciliter l'observation et la circulation des usagers des locaux. Pour rendre ces coins significatifs pour les enfants, on donne des noms simples et concrets à ces coins d'activités (coin

maison, coin bougeotte, coin lecture, etc.). Ces différents coins d'activités sont délimités par des frontières bien définies qui offrent du matériel à la portée des enfants et rangé selon un système logique. L'aménagement des locaux en coins d'activités permet de soutenir les initiatives des enfants, d'encourager leur autonomie (ils doivent faire des choix) et de développer leur dimension sociale.

La délimitation des coins se fait, entre autres, par les meubles de rangement du matériel des coins d'activités. En concevant un système de rangement où les enfants peuvent trouver facilement le matériel utile à leurs projets, le personnel éducateur s'est assuré de bien identifier les bacs de rangements à l'aide de photos des objets contenus dans les bacs. Ainsi, les enfants ont accès à leurs jeux et lorsqu'ils ont terminé de jouer, ils peuvent ranger de façon autonome le matériel à leur place respective.

Un espace plus centralisé dans les locaux sert à la fois de coin-repas et de coin rassemblement. Cette configuration des lieux, où les coins d'activités sont autour du périmètre de la pièce, permet d'éviter les bousculades chez les enfants.

De plus, pour contribuer au développement de l'identité des enfants, nous procurons à chaque enfant un espace identifié au nom de l'enfant pour qu'il puisse ranger ses effets personnels (toutou ou autre) dans son local. Des pochettes à dessins servent également à ranger leurs productions. Dans les locaux des 18 mois et des 2 ans, les espaces de rangement sont situés à la hauteur du personnel éducateur.

Les coins d'activités doivent être mobiles et parfois temporaires puisque le personnel éducateur se base sur les intérêts des enfants suite à ses observations. C'est en permettant aux enfants de participer aux décisions concernant l'aménagement de leur local que cela leur permet d'exercer un contrôle sur leur environnement, de favoriser leur autonomie et de développer la confiance en soi. De plus, en intégrant les enfants à la prise de décision, cela leur permet d'intérioriser favorablement les changements qui pourraient les insécuriser.

## **Le matériel de jeu**

Ce n'est pas que dans les interventions ou les activités présentées par l'adulte que nous assurons le développement global des enfants (18 mois et plus). Il existe également d'autres moyens concrets pour faire appel aux dimensions affective, physique et motrice, sociale et morale, cognitive et langagière. Il faut souligner que ces dimensions sont étroitement interreliées.

Le matériel de jeu en fait partie et c'est pourquoi il faut accorder une importance capitale sur le choix de ce matériel pour les différentes zones d'activités ainsi que pour le gymnase (particularité du CPE: santé et bien-être).

En effet, selon le niveau d'apprentissage de l'enfant, l'objet choisi interpelle chacun de ces aspects à divers degrés. Pour ce faire, nous devons nous assurer que le matériel est approprié, c'est-à-dire qu'il est sécuritaire et en bon état. Nous devons veiller à ce que le matériel ne soit pas toxique, coupant ou pointu et bien entendu qu'il ne manque pas de pièces. De plus, on tient compte de la grosseur des objets ainsi que de leur fragilité, surtout s'ils sont accessibles en tout temps aux enfants de tous âges lors des moments libres.

Les autres critères à prendre en compte lors du choix de matériel sont, bien entendu, qu'il soit approprié et adapté au groupe d'âge concerné et qu'il réponde aux goûts et intérêts des enfants. De plus, il faut considérer le matériel lui-même par ses différentes possibilités en matière d'utilisation, de structure, de la thématique et d'esthétique (forme et couleur).

En ce qui concerne les goûts des enfants, comme il y en a plusieurs, nous nous assurons d'offrir aux enfants un matériel varié, stimulant, attrayant et en quantité suffisante. Ce point vient s'appuyer sur le fait que nous voulons faire appel au développement global de l'enfant.

Ceci explique entre autres l'existence des coins de jeux dans le CPE. En effet, la variation des jeux dans ces zones est le moyen pour l'enfant de faire des choix et d'exploiter ses forces. Ce moyen fait appel à la dimension affective où l'enfant construit et renforce son estime de soi.

De plus, la richesse de l'environnement qu'offre le matériel des coins d'activités conduit l'enfant à exercer ses perceptions sensorielles et motrices. Mais pour enrichir davantage le local, il importe de choisir du matériel qui rappelle aux enfants les valeurs de leur famille. En rentrant dans le local, l'enfant, par l'agencement de l'équipement et du matériel, doit reconnaître les caractéristiques et les valeurs de la communauté dans laquelle il vit. Pour ce faire, l'adulte doit inclure des photos, des livres, des figurines et tout autre élément qui rappellent la vie familiale des enfants (dimension sociale et morale : construction de l'identité personnelle et appartenance).

Bien entendu, pour permettre aux enfants de s'organiser tout en étant autonomes, le matériel doit être accessible en tout temps. Pour le rendre accessible, l'adulte le place à

la hauteur des enfants pour que ces derniers soient capables de le prendre et de le ranger par eux-mêmes.

Un exemple d'aménagement est que le matériel est rangé sur des étagères basses et ouvertes et, pour faciliter leur choix, bien présenté.

Quant à la quantité, il doit y avoir suffisamment de matériel dans un coin d'activités pour que plusieurs enfants puissent y jouer en même temps. Par exemple, on doit retrouver, dans le coin imitation, au minimum deux robes. Cependant, il se peut, par exemple, que l'objet (comme un livre) ne soit pas disponible en plusieurs exemplaires. Cette réalité donne l'occasion à l'enfant d'apprendre à partager le matériel avec d'autres enfants. Cela fait appel à la dimension sociale et morale.

De plus, nous misons beaucoup sur l'aspect de la polyvalence du matériel. En effet, nous offrons aux enfants des jeux qui possèdent plusieurs possibilités au niveau de la manipulation et de l'exploration afin de stimuler leur créativité et de développer leurs habiletés motrices. Par exemple, l'enfant peut se servir d'une poupée pour jouer au docteur tout comme il peut l'utiliser comme objet de réconfort ou pour l'habiller en boutonnant son manteau.

Finalement, pour répondre à l'ensemble des dimensions qui compose le développement de l'enfant, il faut connaître les goûts des enfants et leur stade de croissance pour bien choisir un matériel stimulant et varié. Comme les besoins des enfants peuvent changer très vite, il faut renouveler le matériel afin de soutenir leur intérêt.

### **Les autres locaux**

En plus des locaux destinés aux groupes d'enfants, il y a d'autres locaux qui sont réservés à d'autres fins. En effet, dès que l'on franchit la porte du CPE MAMUSE, on rentre dans la pièce centrale, qui sert également de salle à manger. Les enfants de 18 mois et de 2 à 3 ans y prennent leur collation du matin et les repas du midi y sont servis à tour de rôle pour les 3 groupes d'âge. (Trottineurs, 3 à 4 ans, et les 4 à 5 ans).

On retrouve à la gauche du vestibule du CPE, le bureau de la direction. Ce bureau contient une fenêtre afin que les parents puissent avoir au moins un contact visuel avec la directrice et celle-ci démontre sa disponibilité si le parent désire la rencontrer.

La cuisine est en quelque sorte isolée afin d'en limiter l'accès. Plus précisément, la cuisine est fermée au moyen d'une demi-porte pour empêcher les enfants d'y accéder sans

surveillance, mais permet également un contact chaleureux entre les enfants et le responsable de cuisine.

Quant au dernier espace, il s'agit d'un local réservé pour l'entreposage des aliments secs et du surplus du matériel d'art plastique (pinceaux, cartons, etc.). Cet espace permet au personnel éducateur de varier leur matériel et d'en effectuer une rotation au cours de l'année selon les thèmes employés par l'éducatrice ou l'éducateur.

Voilà ce qui complète l'aménagement des locaux du CPE. Ces différents locaux respectent l'intimité de chaque personne (bureau du personnel) tout en étant ouvert aux autres (possibilité de rencontrer le/la cuisinier(ère) et la directrice) autant chez les enfants que le personnel du CPE ou les parents.

## **La cour extérieure**

L'aménagement de l'aire de jeu extérieure pour les enfants de 18 mois et plus est aussi important que le choix du matériel de jeu, car il doit permettre à l'enfant de sauter dans une aire gazonnée, de glisser et de faire des jeux symboliques tout en s'amusant. Ces conditions permettent de stimuler la socialisation des enfants.

Pour ce faire, il doit y avoir des espaces propices aux jeux libres. Nous avons divisé la cour extérieure en quatre zones.

La première zone est celle où l'on retrouve le module de jeux, zone de motricité qui est divisée en trois, une aire pour la structure, l'autre aire est réservée aux tricycles et la dernière est réservée au jeu de ballon (hockey durant l'hiver.) Les enfants pédalent sur une piste cyclable faite d'aggloméré qui a l'apparence d'une piste cyclable rouge. La structure est adaptée et polyvalente par ses deux escaliers, son mur d'escalade (pour faciliter la circulation) ainsi qu'une glissade, et elle ne présente aucune zone de coincement.

De plus, elle est sécuritaire et la glissoire est orientée de façon à ce que le personnel éducateur ait une vue d'ensemble. L'aménagement de cette cour a prévu un espace pour la zone de sécurité ainsi qu'une superficie pour la zone de circulation. Ces espaces prévus permettent aux enfants de circuler librement sans risquer de se faire accrocher par un enfant qui descend de la glissade. Et finalement, dans cette zone, sous le module, il y a une surface absorbante qui peut amortir les chocs.

La deuxième zone est celle de la création où il y a le carré de sable et une zone réservée pour les jeux d'eau durant l'été. À côté du carré de sable est situé un bac qui renferme les accessoires pour la plage ainsi que le matériel de sable.

C'est à cet emplacement que l'on retrouve la sortie d'eau. De plus, pour protéger les enfants du soleil, il y a un toit rigide qui permet de garder le carré de sable frais et à l'ombre.

Près de la zone de motricité, on retrouve l'espace réservé au jeu d'imitation (troisième zone). Dans ce coin, il y a des maisonnettes et un établi de construction avec des bacs dans lequel est rangé le matériel.

Finalement, la quatrième zone est une étendue où les enfants peuvent faire des activités calmes comme parler et rire avec ses pairs ou dessiner. Bien entendu, l'aménagement de cette cour respecte avant tout les règles de sécurité. De plus, on prévient les accidents en l'inspectant régulièrement et en faisant son entretien. Même en ayant un équipement très sécuritaire, il est de notre devoir de surveiller et de participer aux activités ludiques des enfants afin de réduire les blessures et pour enrichir leurs expériences.

## LES MOYENS DE COMMUNICATION

Pour favoriser la collaboration et la communication des parents dans notre CPE, des rencontres sont organisées avec l'éducatrice de leur enfant en début d'année. Tout au long de l'année, le personnel éducateur demeure disponible pour prendre rendez-vous avec les parents. Lors de sorties organisées par le CPE, les parents, oncles, tantes, grands-parents sont invités à participer et à profiter de ces belles occasions avec les enfants (sorties aux parcs, aux musées, cinémathèque, théâtre, concerts, fête au CPE (Noël, fin d'année, graduation...etc.).

Le personnel du CPE offre, au besoin, la possibilité pour les parents d'une communication par téléphone (pendant les heures d'ouverture du CPE). De plus, voici une énumération des moyens de communication utilisés actuellement au CPE :

- Verbal – informel
- Par le carnet de communication quotidienne
- Par le tableau à l'entrée des vestiaires du groupe des 18 mois et des 2 ans (sans informations confidentielles sur les enfants.)

- Par le tableau à l'entrée des locaux des groupes de 3 ans et plus (sans informations confidentielles sur les enfants.)
- Par des mémos (informations sur des changements par exemple)
- Par des affiches sur la porte d'entrée
- Par les babillards
- Par des brochures d'information (sur le développement de l'enfant, sur la santé, etc.)
- Par une plate-forme informatique.

## RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE

Pour que les enfants puissent être aptes à se développer harmonieusement, ils doivent absolument éprouver un sentiment de bien-être affectif et physique. Cet état de bien-être affectif passe par la satisfaction des besoins fondamentaux de l'être humain. Chez les enfants, on retrouve cet état de contentement par la sécurité, l'amour, l'attention et le plaisir.

Tout en veillant à accomplir son mandat de qualité des services, le CPE Mamuse s'engage à créer un lien privilégié avec chacun des enfants, de respecter leur unicité et de répondre à leurs besoins.

Nous favorisons les interventions démocratiques c'est-à-dire, nous partageons le pouvoir avec les enfants. Nous leur laissons de la place dans les décisions qui les concernent, les invitons à faire des choix et nous aménageons leur environnement pour qu'ils puissent facilement l'explorer.

Ceci a pour objectif de favoriser le développement de leur autonomie et la construction de leur estime de soi. Nous accompagnons les enfants dans l'exploration de leur univers. Nous les soutenons et les encourageons tout en respectant leur rythme, afin qu'ils se sentent valorisés.

Nous encadrons avec souplesse les enfants grâce à des règles de vie simples ainsi qu'un horaire stable et équilibré qui offre aux enfants un cadre sécurisant. Les règles sont claires, cohérentes et appliquées de façon constante. Dans le but de les soutenir dans leur apprentissage de résolution de conflits, nous les aidons à verbaliser leurs émotions et nous les guidons dans leurs apprentissages à entrer en relation avec les autres.

Pour mieux connaître les enfants, nous les observons et les écoutons attentivement pendant qu'ils jouent. C'est en jouant avec eux que nous découvrons ce qui les intéresse,

ce qui retient leur attention et ce qu'ils comprennent de l'univers qui les entoure. De cette façon, nous pouvons personnaliser nos interventions et faire sentir à l'enfant qu'il est unique.

La santé étant un des principaux facteurs qui influencent le sentiment de bien-être physique. Pour bien promouvoir la santé, le CPE s'est doté d'un mandat pour favoriser une saine alimentation, développer de bonnes habitudes d'hygiène et offrir aux enfants des occasions d'exercer des activités physiques dans un environnement sécuritaire.

En ce qui concerne l'alimentation, nous savons que la maison, la communauté, le milieu de travail, l'école et le milieu de garde influencent les choix alimentaires individuels. Pour cette raison, nous souhaitons inculquer, dès la petite enfance, de saines habitudes alimentaires. Ainsi, nous favorisons l'utilisation du « Guide alimentaire canadien », pour bien se nourrir. Le fait de suivre les recommandations de ce guide, facile d'accès, aide les enfants à grandir et à se développer en santé. Pour cette raison, le CPE offre deux collations nutritives par jour (par exemple, pomme et fromage le matin et céréales d'avoine et lait, après la sieste). Le repas du dîner renferme des aliments de chacun des quatre groupes alimentaires (viandes et substituts, fruits et légumes, produits laitiers et produits céréaliers).

Nous tenons à amener l'enfant à se responsabiliser face aux quantités qu'il consomme. Ainsi, s'il souhaite une deuxième portion, nous lui en offrons selon son besoin. Il est important de mentionner que nous portons attention aux enfants qui ont des allergies ou des restrictions alimentaires et nous prenons les mesures nécessaires pour contrer tout risque.

En second lieu, les règles de bonne santé, comme se moucher dans des papiers mouchoirs et les jeter immédiatement après, se laver les mains (après s'être mouché, avant de toucher à de la nourriture et après être allée aux toilettes), ne pas partager les aliments, les ustensiles et les verres sont des mesures d'hygiène dont on doit tenir compte. Ainsi, nous évitons la propagation des bactéries et des microbes qui peuvent affaiblir la santé des enfants. Afin de donner l'exemple aux enfants, le personnel éducateur doit se laver les mains en même temps qu'eux (tout en veillant à se laver les mains tout au long de sa journée). Ceci a pour objectif de contribuer au maintien de leur bonne santé.

Troisièmement, pour promouvoir la santé et le bien-être, nous organisons des activités physiques variées et adaptées à leur développement qui plairont aux enfants. Nous souhaitons les amener à découvrir et à pratiquer des jeux moteurs.

Nous amenons les enfants jouer à l'extérieur tous les jours. Bien entendu, s'il pleut nous n'allons pas à l'extérieur ou s'il fait très froid durant l'hiver, nous réduisons notre temps de jeu dans la cour. Pour ces raisons, il est important que les enfants soient vêtus adéquatement selon les conditions climatiques.

Nous offrons aux enfants la possibilité de pratiquer des activités sportives, de s'amuser et de dépenser de l'énergie. La localisation de notre CPE facilite la proximité des parents et la possibilité d'avoir accès aux locaux du centre sportif et permet aux parents de participer à certaines activités sportives avec leur enfant dans une ambiance agréable et sécuritaire. De cette manière, nous les encourageons à poursuivre d'autres activités motrices à l'extérieur du CPE.

Pour conclure, l'élaboration de liens significatifs avec les enfants, une alimentation saine, de bonnes habitudes d'hygiène et la pratique d'activités physiques sont un ensemble important d'une vie en santé. C'est pourquoi le CPE Mamuse joue un rôle actif dans la promotion d'un mode de vie qui valorise la santé et le bien-être physique et affectif.

## RÉVISION DE LA PLATE-FORME PÉDAGOGIQUE

Le CPE MAMUSE est soucieux de la qualité de vie des enfants, c'est pourquoi il est essentiel de réviser la plate-forme pédagogique de façon régulière. Par exemple, lors de la mise à jour du *programme éducatif des services de garde du Québec*, il est important de se pencher sur ce nouveau programme et, si nécessaire, de modifier certaines informations contenues dans la plate-forme pédagogique du CPE.

Il faut adapter la plate-forme aux nouvelles réalités et découvertes (recherches). En observant le fonctionnement du CPE, le personnel éducateur peut noter les éléments qui lui semblent moins fonctionnels, puis faire part de ces observations à ses collègues de travail pour ensuite trouver une solution et l'intégrer dans la plate-forme pédagogique.

Afin de s'assurer de la pertinence et de la mise à jour du contenu de celle-ci, le personnel éducateur prend le temps, aux deux ans, d'en relire tout le contenu.

Par la suite, ils se rencontrent et font ressortir les éléments qui leur semblent moins pertinents. C'est également le moment idéal pour prendre en considération l'avis des parents. Finalement, c'est en discutant qu'ils trouvent un consensus et apportent les modifications nécessaires.



Centre de la petite enfance

Université du Québec à Montréal  
C. P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
T. 514-987-3512 | cpemamuse@uqam.ca

En somme, le CPE MAMUSE met l'accent sur l'importance de faire de l'activité physique tout en favorisant le plaisir, l'autonomie et le respect. C'est également un milieu où l'on fait la promotion d'une bonne alimentation pour le bien-être de chacun.

Nous souhaitons contribuer au développement de l'enfant sur les plans suivants : socio-affectif, physique et moteur, cognitif et langagier.

De plus, nous basons nos interventions sur cinq principes du programme éducatif des services de garde du Québec (*Accueillir la petite enfance*) : chaque enfant est unique, l'enfant apprend par le jeu, l'enfant est le premier agent de son développement, le développement de l'enfant est un processus global et intégré et la collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant.



---

## INTÉGRATION D'ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

### Annexe 1

---

Le Centre de la petite enfance MAMUSE veille à offrir des services de garde éducatifs de qualité à ses 48 enfants âgés entre 18 mois et 5 ans.

Cette politique d'intégration d'enfant ayant des besoins particuliers s'avère nécessaire, car nous souhaitons répondre à la triple mission des services de garde éducatifs du Québec c'est-à-dire : « voir au bien-être, à la santé et la sécurité des enfants, leur offrir un milieu de vie propre à stimuler leur développement sur tous les plans et prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale. » (*Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec, 2007, p. 5*).

- Définition d'un enfant présentant des besoins particuliers

Tout enfant de 18 mois à 5 ans dont l'aspect physique, cognitif, socio-affectif, de la communication et/ou des comportements présentent des caractéristiques qui font obstacle à l'accomplissement d'activités quotidiennes au CPE. Cet enfant peut demander du soutien supplémentaire lors des différents moments de la journée.

- Objectifs de la politique d'intégration

La politique d'intégration a pour but de promouvoir l'égalité des chances et d'offrir un milieu de vie normalisant et stimulant pour l'enfant ayant des besoins particuliers. De plus, nous permettons aux autres enfants qui fréquentent le CPE Mamuse de comprendre la différence et de vivre des échanges positifs. Le CPE doit mettre en place les conditions favorables à l'intégration sociale et à l'adoption de comportements adaptatifs efficaces pour l'enfant ayant des besoins particuliers afin d'augmenter ses chances de réussite d'intégration et de son maintien dans notre service de garde.

- Objectifs spécifiques

A. Pour l'enfant ayant des besoins particuliers :

- Permettre à l'enfant d'avoir des interactions sociales à l'intérieur d'un milieu de vie « normalisant ».
- Permettre à l'enfant de se développer globalement et d'accroître ses apprentissages en regard de ses besoins.
- Permettre à l'enfant d'acquérir une autonomie dans plusieurs aspects de sa vie quotidienne.

**B. Pour les parents de l'enfant ayant des besoins particuliers :**

- Encourager la participation active des parents à la réussite du plan d'intervention.
- Collaborer et échanger avec les parents sur le vécu de leur enfant.

**C. Pour les enfants fréquentant le CPE :**

- Développer une sensibilité au vécu des enfants à besoins particuliers.
- Développer des habiletés d'entraide.
- Développer des attitudes de tolérance et d'ouverture à la différence.

**D. Pour l'ensemble du personnel du CPE :**

- Adopter une attitude d'ouverture face à l'inclusion d'enfants à besoins particuliers.
- Fournir un environnement stimulant afin de permettre à l'enfant de se développer à son propre rythme.
- Collaborer avec les différents acteurs impliqués auprès de l'enfant.
- Impliquer l'ensemble de l'équipe au processus d'inclusion. (Formations, documentations, stratégies d'interventions, etc.)
- Sensibiliser les autres enfants au vécu de l'enfant à besoins particuliers.

**Procédure d'intégration**

Afin de mieux guider les parents et le personnel dans la démarche d'inclusion, nous avons déterminé quelques étapes à suivre. Ces étapes nous permettront d'évaluer si nous disposons des ressources nécessaires pour accueillir l'enfant avec des besoins particuliers

dans notre CPE. Ces étapes nous guideront également dans la planification de l'intégration, afin qu'elle se déroule harmonieusement.

#### Étape 1 : Demande d'admission

Les parents font une demande d'admission et informent le CPE de la problématique de leur enfant.

#### Étape 2 : Contact téléphonique

Lorsqu'une place se libère, la direction communique avec les parents. Les parents sont amenés à expliquer brièvement la problématique de leur enfant. De son côté, la direction informe les parents du fonctionnement du CPE face à l'intégration des enfants à besoins particuliers. Finalement, une rencontre est organisée afin d'évaluer les besoins spécifiques de l'enfant et la capacité du CPE Mamuse à y répondre. Dans le but de connaître l'enfant, les parents sont invités à apporter les documents pertinents à joindre au dossier de l'enfant.

#### Étape 3 : Première visite

Les parents visitent le CPE et transmettent les informations sur leur enfant. Au cours de cette rencontre, les parents expriment leurs attentes et les besoins de leur enfant. Le CPE demande aux parents de remplir le formulaire d'autorisation d'échanges de renseignements afin que le CPE entre en contact avec les différentes ressources extérieures.

#### Étape 4 : Observation

En présence d'un parent et de la direction, l'enfant est invité à vivre une courte visite, d'environ 1 heure, intégré à son groupe. Cette rencontre a pour but de mieux connaître les besoins de l'enfant et de s'assurer que le CPE est en mesure de lui offrir les services nécessaires.

#### Étape 5 : Cueillette des données

La direction prend connaissance des documents reçus. La direction peut entrer en contact avec les intervenants afin de recueillir des informations supplémentaires.

#### Étape 6 : Prise de décision

Suite à ces 5 premières étapes, le CPE prendra une décision concernant la possibilité d'accueillir l'enfant au CPE et en informera les parents.

### Étape 7 : Préparatifs à l'inclusion

Suite à la décision d'intégrer l'enfant, les parents devront se présenter au CPE pour se procurer les documents d'admission usuels. Lors de cette 3<sup>e</sup> rencontre, les parents rempliront la partie qui les concerne sur le plan d'intégration du Ministère. De plus, si le rapport du professionnel n'a pas encore été achevé par un intervenant reconnu, les parents devront y remédier afin que tous les documents soient remis au CPE dans un délai de 2 semaines.

Au cours de cette rencontre, la philosophie du CPE quant aux modalités d'intégration progressive sera expliquée aux parents. Afin de rendre cette expérience positive dès le début, l'enfant devra vivre une intégration graduelle. La durée de l'intégration dépendra du rythme d'adaptation de l'enfant.

Le Conseil d'administration devra entériner une résolution stipulant son accord à l'inclusion de l'enfant, ainsi qu'à la demande d'allocation du Ministère.

Après 2 mois d'intégration, un plan d'intervention sera élaboré en collaboration avec tous les acteurs impliqués autour de l'enfant, soit : les parents, les intervenants de l'extérieur du CPE ainsi que les intervenants du CPE.

### Étape 8 : Suivi de l'inclusion

Ayant pour objectif d'optimiser la réussite de l'intégration de l'enfant, le CPE observera le fonctionnement général de l'enfant dans les différents moments de la journée et procédera aux ajustements des ressources humaines et/ou matérielles, si nécessaire.

Dans le cas où les besoins de l'enfant s'avèreraient plus grands que les ressources disponibles et/ou si les parents ne respectent pas les règles de fonctionnement du CPE ou n'assument pas son rôle tel que défini dans cette politique, le CPE pourrait être dans l'obligation de mettre fin à l'intégration.

## Le dépistage

Le milieu de garde est un environnement privilégié pour stimuler le développement de l'enfant. La direction et l'éducateur/l'éducatrice peuvent observer de façon plus systématique un enfant lorsque des difficultés persistent, que celui-ci demande plus d'attention, plus de soins qu'un de ses pairs. L'équipe du CPE Mamuse s'appuie sur des faits et ainsi, il peut être recommandé aux parents de se référer à un organisme compétent ou à un spécialiste, afin que les besoins de l'enfant soient évalués.

Les parents qui ont des inquiétudes au sujet du développement de leur enfant, peuvent aussi se référer à la direction ou à l'éducateur/l'éducatrice titulaire de leur enfant pour obtenir de l'aide ou des renseignements. Si les inquiétudes sont partagées par les parents et l'éducateur/l'éducatrice, l'équipe du CPE Mamuse oriente les parents dans le choix de la démarche à adopter.

## Accompagnement dans la démarche de demande d'allocation pour l'intégration d'enfant handicapé.

Lorsque les parents reçoivent un diagnostic au sujet de leur enfant, le CPE peut recevoir une allocation du Ministère afin de favoriser une meilleure intégration. Nous sommes conscients que le terme « enfant handicapé » peut ébranler les parents. Cependant, l'allocation que le CPE réclame a pour objectif d'obtenir une ressource financière qui permettra de répondre adéquatement aux besoins de l'enfant dans son milieu de garde et qu'il soit soutenu dans sa différence ou dans ses difficultés.

Le CPE Mamuse utilise ces montants pour offrir aux enfants, dont les besoins sont spécifiques, les ressources humaines et matérielles nécessaires à leur intégration. Nous pouvons par le fait même, avoir à nos services un éducateur/une éducatrice de soutien. Pour cela, le CPE doit remplir les documents du Ministère prévus à cette fin et les ajouter au dossier de l'enfant, avant de présenter la demande d'allocation pour l'intégration de cet enfant au Conseil d'administration.

Ces documents sont :

- Rapport du professionnel

Un professionnel reconnu par le Ministère qui atteste des incapacités de l'enfant ou l'attestation de la Régie des rentes du Québec. (RRQ)

Les recommandations d'un professionnel (moyens) afin de favoriser l'intégration de l'enfant dans le service de garde.

- Plan d'intégration

Le plan d'intégration est rempli par le parent et le personnel autorisé du CPE. Ce document sert de cadre d'orientation de base pour les décisions à prendre et les gestes à poser. Le CPE spécifie les besoins en ressources humaines, en équipement ainsi qu'en aménagement dans le plan d'intégration suivant les recommandations du professionnel.

- L'évaluation annuelle

L'évaluation annuelle aide à mesurer le cheminement de l'enfant. Les parents ainsi que l'éducateur/l'éducatrice constatent si les interventions sont à maintenir ou à revoir. Ce document est à compléter avec les parents et le personnel du CPE, chaque année ou au besoin.

- Résolution du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration doit adopter une résolution dans laquelle une personne est désignée pour l'administration de la subvention.

Lorsque l'enfant est suivi par un professionnel, il est essentiel que les recommandations faites aux parents soient acheminées au personnel du CPE afin que celui-ci puisse ajuster ses interventions. La collaboration entre les parents, le professionnel et le personnel du CPE est fondamentale afin de rendre plus efficaces les stratégies et les interventions mises en place pour stimuler le développement harmonieux de l'enfant.

- Rôles des différents acteurs impliqués

Loin de jouer le rôle d'un centre de réadaptation, le CPE Mamuse est un milieu où les stimulations s'intègrent aux jeux et aux routines. En ce sens, nous voulons nous montrer souples et sensibles au rythme propre de chacun des enfants en adaptant nos pratiques éducatives afin de permettre à l'enfant avec des besoins particuliers de vivre une intégration réussie.

La direction générale :

- Assurer la qualité des services offerts et superviser l'ensemble de son personnel face à la politique d'inclusion.

- Assurer la coordination avec le MFA et planifier les besoins en ressources humaines, matérielles et financières.
- Participer à l'élaboration du plan d'intervention et à ses suivis en effectuant les ajustements selon l'évolution de l'enfant.
- Assister à différentes rencontres prévues avec les parents et/ou partenaires de l'enfant.
- Procéder à l'achat du matériel spécialisé, selon les recommandations des professionnels impliqués au dossier de l'enfant.
- S'assurer que les activités planifiées sont en lien avec les besoins spécifiques de l'enfant.
- S'assurer que le plan d'intervention ainsi que les moyens sont appliqués.
- Informer l'équipe de travail des diverses problématiques rencontrées lors des réunions d'équipe.

#### L'éducateur/l'éducatrice du groupe :

- Offrir un soutien à l'enfant dans ses contacts avec les pairs et dans sa participation aux activités.
- Favoriser chez les autres enfants, le respect de la différence, l'entraide et la tolérance.
- Travailler en collaboration avec les intervenants en leur communiquant toute nouvelle observation ou changement.
- Participer à l'élaboration du plan d'intervention et aux différentes rencontres planifiées.
- Planifier des activités en lien avec les besoins et les particularités de l'enfant pour favoriser son cheminement, le tout, conformément au programme éducatif et à la plate-forme du CPE Mamuse.
- Appliquer le plan d'intervention à travers les activités quotidiennes.
- Adapter le matériel et les activités en fonction des besoins et des capacités de l'enfant selon les recommandations.

#### L'éducateur/l'éducatrice de soutien :

- S'impliquer dans la démarche d'inclusion de l'enfant ayant des besoins particuliers en assurant une présence dans le groupe selon les besoins identifiés à travers différents moments de la journée.

- Échanger régulièrement ses observations avec la direction et l'éducateur/l'éducatrice du groupe dans le but d'assurer une constance, une cohérence et une continuité dans l'inclusion de l'enfant.
- Participer à l'élaboration du plan d'intervention et à ses suivis en effectuant les ajustements selon l'évolution de l'enfant.
- Assister aux rencontres avec les parents, les intervenants et l'éducateur/l'éducatrice du groupe.
- Rédiger et tenir à jour les rapports et les observations nécessaires au suivi de l'enfant.
- S'assurer que le plan d'intervention ainsi que les moyens sont appliqués.
- Planifier et animer des périodes de stimulation dans le groupe de l'enfant (essentiellement en petit groupe) et ce, en collaboration avec l'éducateur/l'éducatrice du groupe.
- Communiquer régulièrement aux parents l'évolution de l'enfant via un cahier de communication.

#### Les parents :

- Maintenir une bonne communication avec le personnel du CPE.
- Informer le CPE de tout changement susceptible d'affecter le fonctionnement de l'enfant.
- Informer le CPE des services externes offerts à leur enfant, faire approuver par le personnel du service de garde les visites de spécialistes dans le CPE et autoriser la direction à entrer en contact avec eux à l'aide du formulaire.
- Être présents aux rencontres convoquées.
- Fournir une copie des documents rédigés par les autres professionnels au dossier de l'enfant. (Évaluation, rapport, etc.)
- Respecter les modalités d'inclusion de leur enfant ainsi que les décisions du CPE déterminées par les limites de leurs ressources.
- Prendre connaissance des notes transmises par l'éducateur/l'éducatrice de soutien dans le cahier de communication.

Le professionnalisme représente une valeur importante au sein de notre CPE. Nous tenons à ce que cette attitude se reflète dans l'accomplissement du rôle de chacun des membres du personnel. Ces derniers sont tenus de préserver la confidentialité des



Centre de la petite enfance

Université du Québec à Montréal  
C. P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8

T. 514-987-3512 | cpemamuse@uqam.ca

renseignements concernant l'enfant et sa famille, à moins d'avoir obtenu l'autorisation préalable des parents pour les divulguer.

Nous nous engageons également à ce que les discussions et les échanges d'informations au sujet de l'enfant ne soient en aucun cas réalisés devant les enfants, les autres parents et le personnel non concerné. Le professionnalisme se reflète également par la simplicité de dire clairement les choses et par le respect des étapes d'acceptation vécues par les parents dont l'enfant a des besoins particuliers.

En conclusion, l'épanouissement des enfants est au cœur de nos préoccupations. Nous croyons qu'il est fondamental pour le cheminement de tous les enfants que leurs besoins soient comblés, et ce, tout en respectant leur unicité. Afin de stimuler le développement global de l'enfant ayant des besoins particuliers, il est primordial de lui fournir un milieu de vie normalisant où tous les acteurs impliqués autour de l'enfant collaborent pour lui permettre de s'épanouir.

Nous souhaitons que l'élaboration de cette politique d'intégration puisse vous guider afin de faciliter l'intégration de votre enfant et de rendre cette collaboration efficiente et clarifiant le rôle de chacun.





Centre de la petite enfance

Université du Québec à Montréal  
C. P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
T. 514-987-3512 | cpemamuse@uqam.ca

Annexe A  
Autorisation de communiquer avec les professionnels

Date : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Bonjour,

Pourriez-vous nous fournir les coordonnées des professionnels qui accompagnent actuellement ou accompagneront prochainement votre enfant?

Il serait également enrichissant, pour améliorer la qualité des services offerts à votre enfant, d'obtenir votre autorisation pour entrer en contact avec ces professionnels, au besoin. Sachez que vous serez mis au courant, par l'intermédiaire de l'agenda de votre enfant, lorsqu'il y aura une communication entre le CPE et le professionnel contacté.

\_\_\_\_\_  
(Nom du parent )

J'autorise la direction du CPE Mamuse, à entrer en contact avec les professionnels suivants :

Nom et prénom	Numéro de téléphone	Profession

\_\_\_\_\_  
Signature du parent



Centre de la petite enfance

Université du Québec à Montréal  
C. P. 8888, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
T. 514-987-3512 | cpemamuse@uqam.ca

